

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FRANÇOISE, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE MARDI 20 DÉCEMBRE 2022, À 20h07.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À laquelle sont présents :

Monsieur Sylvain Pelletier, conseiller #1
Madame Chantal Séguin, conseillère #2
Monsieur Louis Touchette, conseiller #3
Monsieur Yoland Neault, conseiller #5
Monsieur Yvon Paulin, conseiller #6
Monsieur Mario Lyonnais, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire.

Poste vacant :

Conseiller #4

Est également présent :

Monsieur Réjean Tousignant, greffier-trésorier adjoint

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

3. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

150-12-2022

IL EST PROPOSÉ par Louis Touchette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Finances
 - 5.1 Paiement des factures de fin décembre et début janvier
6. Affaires courantes
 - 6.1 Réseau Biblio CQLM – Nomination d'un représentant et d'un coordonnateur 2023
7. Règlements
 - 7.1 Avis de motion – Règlement 30-2023 concernant la taxation 2023
8. Période de question
9. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

5. FINANCES

5.1 PAIEMENT DES FACTURES DE FIN DÉCEMBRE ET DÉBUT JANVIER

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal sera fermé pendant le temps des Fêtes et que certaines dépenses devront être payées pendant cette période;

CONSIDÉRANT QUE la prochaine séance du conseil est le 17 janvier 2023 et que certaines factures viennent à échéance avant cette date;

151-12-2022

IL EST PROPOSÉ par Yvon Paulin et résolu à la majorité des conseillers présents :

- d'approuver la liste des dépenses et d'autoriser leur paiement;
- d'autoriser le paiement des factures dues pendant le temps des Fêtes si nécessaire.

ADOPTÉE

6. AFFAIRES COURANTES

6.1 RÉSEAU BIBLIO CQLM – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN COORDONNATEUR 2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Françoise doit annuellement nommer un représentant ainsi qu'un coordonnateur de la bibliothèque municipale auprès du Réseau Biblio du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie;

152-12-2022

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de Sainte-Françoise nomme Chantal Séguin à titre de représentant municipal et nomme Éric Beaudry à titre de coordonnateur de la bibliothèque auprès du Réseau Biblio CQLM.

ADOPTÉE

7. RÈGLEMENTS

7.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT #30-2023 CONCERNANT LA TAXATION 2023

153-12-2022

Louis Touchette donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé l'adoption du règlement #30-2023 concernant la taxation 2023. Le projet de règlement est déposé séance tenante et il est disponible pour consultation au bureau municipal sur les heures d'ouverture.

8. PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue.

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

154-12-2022

IL EST PROPOSÉ PAR Yvon Paulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h15.

ADOPTÉE

Je, Mario Lyonnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal ».

Mario Lyonnais, maire

Réjean Tousignant, greffier-trésorier
adjoint